



LE GREENSCOPE #23

Retour d'expérience

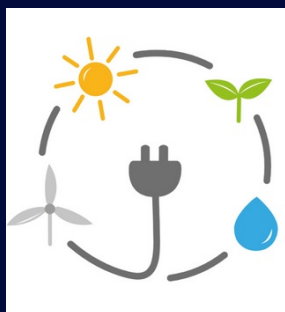
Décret tertiaire

En 2022, Etyo a audité près de 1,7 M de m² pour analyser leur alignement aux ambitions du décret tertiaire !

Après l'audit, Etyo vous accompagne dans la définition et la mise en place des actions de performance, afin d'atteindre vos objectifs 2030, 2040, 2050 relatifs au dispositif éco-énergie tertiaire ([DEET](#)).

Veille réglementaire

La nouvelle loi en faveur des énergies renouvelables



[Le projet de loi](#) « relatif à l'accélération de la production d'énergies renouvelables », présenté en Conseil des ministres le 26 septembre 2022, a été adopté en première lecture par le Sénat le 4 novembre puis transmis à l'Assemblée nationale en première lecture. Une commission mixte paritaire a ensuite été convoquée le 11 janvier 2023.

Ce projet de loi a pour objectif de favoriser l'acceptabilité des projets de production **d'énergies renouvelables**, de les faire aboutir plus rapidement, et ainsi sortir des imbroglios juridiques et administratifs qui congestionnent les tribunaux et surenchérisent le coût des chantiers.

Il s'agit notamment d'accélérer la réalisation des projets de production d'électricité et de gaz à partir de sources renouvelables, ainsi que la production et le stockage **d'hydrogène renouvelable et bas carbone**. Pendant une durée de 48 mois, la procédure d'autorisation environnementale sera donc adaptée (enquête publique accélérée) afin de limiter à 3 mois la durée d'examen de la demande.

Le Baromètre de l'Immobilier Responsable

[L'OID](#) en partenariat avec [L'IEIF](#), [L'ASPIM](#), la [FA](#), la [FPI](#) et la [FEI](#), publie l'édition 2022 du [Baromètre de l'Immobilier Responsable](#). La nouveauté de cette 5^{ème} édition est l'intégration des réglementations en finance responsable et sur la performance environnementale des bâtiments.

Les informations à retenir :

- **63** acteurs ont répondu au Baromètre représentant **73%** du secteur de l'immobilier de gestion et **33%** de la promotion immobilière.
- Pour le secteur de l'immobilier de gestion, 93% des acteurs ont un objectif lié à l'énergie et 90% liés à la réduction des émissions de GES. Sur les 17 acteurs ayant des objectifs de réduction à 2030, l'objectif de réduction moyen est de 45 %, dont 3 visent la neutralité carbone, soit 5 % du marché. Les enjeux [Résilience et Biodiversité](#) apparaissent comme de plus en plus cruciaux pour les prochaines années. À la suite de la crise sanitaire, le suivi des enjeux relatifs à la Santé et à la sécurité des occupants et à leur Confort est relativement mature.
- Pour le secteur de la promotion immobilière, l'application de la [RE2020](#) renforce la maturité des acteurs sur le Carbone et l'Énergie, et l'objectif Zéro Artificialisation Nette les incite à une meilleure intégration de la Biodiversité. La sécheresse de 2022 appelle à améliorer le suivi accordé à l'enjeu Eau. Concernant les enjeux sociaux, ceux relatifs à l'impact territorial et à l'Impact



social positif sont les plus suivis, grâce à des indicateurs chiffrés.

[Pour en savoir plus sur l'étude complète](#)

Innovations

Les matériaux traditionnels bas carbone



Dans le cadre des objectifs européens liés à la neutralité carbone en 2050, la décarbonation du secteur de la construction devient de plus en plus urgente.

Afin de réduire leur bilan carbone et ceux de leurs clients, les industriels du béton et de la brique développent des solutions de plus en plus innovantes et de moins en moins émissives.

Dans le secteur des bâtiments neufs, et notamment pour être aligné à la [RE2020](#), la réalisation de cet objectif passe par l'intégration de matériaux de construction bas carbone. Après le béton : place à la brique de terre !

La brique est habituellement constituée d'argile et de sable, et est cuite dans un four à très haute température. L'innovation concerne l'intégration de de terre crue issue de déblais à laquelle on y associe du sable ou du liant (indépendamment de la nature du sol).

L'idée est de créer des briqueteries mobiles. En effet, les briques sont fabriquées in situ, au plus proche des chantiers. Une fois produite au moyen d'une presse, la brique comprimée est stockée dans un endroit où elle séchera à l'air libre pendant un mois avant d'être mise en œuvre comme n'importe quel matériau. L'idée est de créer des briqueteries mobiles pour encore diminuer l'impact carbone de leur production. En effet, les briques sont fabriquées in situ, au cœur des chantiers et permettent de diminuer le volume des déchets de terrassement.

Actualités

Webinaire ISR : Faire ses premiers pas vers la finance durable

Définir une stratégie d'Investissement Socialement Responsable devient indispensable pour les acteurs du marché immobilier. Quelles sont les étapes à mettre en place pour intégrer une démarche ESG sans greenwashing ?

Pour répondre à cette question, [Primonial REIM France](#), l'[Observatoire de l'Immobilier Durable](#) et [Etyo](#) aborderont la méthodologie et les challenges à relever pour faire ses premiers pas en finance responsable.

WEBINAIRE ISR

Faire ses premiers pas vers
la finance durable

Mercredi 15 Février
de 11h30 à 12h15



[Lien pour vous inscrire](#)

**Toute l'équipe Etyo Green Insight vous souhaite une belle et
heureuse année !
Que 2023 impacte positivement vos projets
professionnels et personnels !**

ETYO Green Insight
3, rue de Stochkolm
75008 PARIS
contact@etyo.com



© 2022 ETYO Group